**-----------***Les Rencontres*

*de l’OZP***------**

**n°106 – janvier 2014**

**Le fonctionnement d’un réseau d’éducation prioritaire**

Compte rendu de la réunion publique du 29 janvier 2014

*Principale du collège Jean Rostand à Doullens dans la Somme, Christine Langlacé, pour sa seconde année à la tête de ce collège, témoigne de la bonne santé de ce Réseau de Réussite Scolaire. Pourtant, faute d'avoir perdu au fil des années toute l'attention que la relance de 2006 leur avait laissé entrevoir, les RRS se sont délités dans l'indifférence de beaucoup d'académies. Mais, à la manière de villages irréductibles, quelques-uns n'ont pas lâché prise et continuent à avancer au rythme des comités exécutifs, d'actions déclinées dans les contrats d'objectifs scolaires tout en mettant en place les tout derniers dispositifs comme le conseil école/collège. Le collège Jean Rostand par la voix de Christine Langlacé est de ceux-là.*

« Située à une trentaine de kilomètres d'Amiens, Doullens est une commune de plus de 6 700 habitants et l'agglomération de communes du Doullennais s'élève à 15 000 habitants. Il n'y a aucun pôle industriel fort puisque toutes les industries ont fermé, ce qui a entraîné d'importantes pertes d'emplois. Concernant le secteur commercial, seul un ensemble de commerces locaux de proximité et quelques structures commerciales moyennes sont installés. Cette situation fait que Doullens comptabilise les revenus les plus faibles du grand amiennois et les indicateurs socio- économiques sont parmi les plus bas. Le taux de population sans diplôme est descendu en l’espace de dix ans de 58% à 48%. 15% des familles sont au chômage, ce qui donne une idée assez précise du niveau des enfants qui arrivent en maternelle, puis en élémentaire et au collège. Beaucoup de parents travaillent sous des contrats dits précaires et près des deux tiers des familles vivent dans des conditions plus que difficiles. Doullens est une ville très peu desservie par les transports. Se rendre à Amiens lorsque l'on ne possède pas de voiture s'apparente au parcours du combattant. De fait, à la fin de la 3e, les parents ne veulent pas que leurs enfants quittent la ville, même si cela a des conséquences sur leur orientation professionnelle. Près de 60% des élèves passent en seconde mais 90% restent sur Doullens.

**Le cadre**

Jean Rostand, tête de réseau RRS, regroupe sept structures d'établissements (écoles maternelles, primaires) situées sur deux communes, Doullens et Beauval. Nous disposons aussi d'un lycée classé, non classé ZEP, sur la commune. Le collège bénéficie d'une configuration architecturale quelque peu originale puisque jusqu’en 1985 des bâtiments sont venus régulièrement s'ajouter à la structure construite en 1955. Cet ensemble plutôt curieux et chaleureux plaît aux élèves. Des installations sportives enviées par d'autres, une salle de restauration dont la vue donne sur de beaux espaces verts font de ce lieu un bel endroit où manifestement tout le monde se sent bien : les élèves comme les professeurs. Et cela est plutôt un atout...

**Des professeurs motivés**

En effet, pour des raisons d’éloignement géographique, bon nombre de professeurs restent souvent sur le collège toute la journée et les élèves aussi (64% de demi-pensionnaires). Les projets, le travail commun, la réflexion pédagogique en équipe s'organisent plus facilement. Le nombre de familles qui vivent des situations très difficiles et souffrent d'un manque d'ouverture culturelle est conséquent. Cela conduit les professeurs à mettre en place tout projet pouvant permettre d’ouvrir les enfants à la culture. L'équipe travaille sur le socle commun de connaissances et de compétences avec les mêmes objectifs : donner le goût d'apprendre, l'envie de réussir sans laisser un élève de côté. Le projet d'établissement 2013/2016 est particulièrement ambitieux. Les effets sont lisibles notamment au travers des indicateurs : le taux de réussite au brevet a atteint les84% en juin dernier,

**Le fonctionnement du réseau**

Le comité exécutif se réunit deux à quatre fois par an. C'est une véritable instance de réflexion et de décision avec un regard croisé sur l'ensemble des difficultés scolaires. Il est composé de :

* l'IEN de la circonscription ;
* la principale du collège ;
* la principale adjointe et la directrice adjointe chargée de la Segpa ;.
* le gestionnaire du collège
* le secrétaire de réseau (à mi-temps) ;
* 7 directeurs des écoles et 7 professeurs du collège (dont le professeur référent de l'ULIS et l'enseignante documentaliste)

La plupart des discussions se situent autour des actions mises ou à mettre en place, pour répondre aux objectifs du contrat d'objectifs du réseau. D'autres points, notamment sur les pratiques pédagogiques comme celle de la consigne (2012) ou de l'évaluation (2013), y sont abordés en sous-commissions. Lors d'une formation organisée en direction des professeurs des écoles, quatre professeurs du collège sont intervenus (3 heures pour chaque discipline : français, maths, histoire/géo et SVT) pour faire part des difficultés rencontrées avec les élèves de 6° et pour rechercher avec les PE des solutions visant à instaurer une continuité pédagogique.

**Des projets et des actions communs.**

Un élève sur 4 en 6° fait l'objet d'un PPRE passerelle. Cela a contraint les professeurs des écoles et du collège à travailler ensemble : c'est bénéfique pour les élèves de CM2 et cela facilite forcément leur intégration au collège. Par exemple, les enseignants de ces classes en écoles élémentaires et les 6e du collège ont travaillé sur l'apprentissage de l'écriture à travers la création et la rédaction de fables. Nous avons mis en place un Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture (ROLL) grâce à des professeurs qui ont suivi une formation et le soutien d'une IPR de lettres. Ce sont ainsi 3 classes sur le niveau 6e qui en bénéficient (dont une classe de SEGPA) et les élèves de l'ULIS. Un professeur d'Histoire/Géographie a constaté une nette différence entre les élèves qui en ont profité et les autres.

Le conseil écoles/collège n'est pas encore en place. Une réunion, déjà programmée, doit permettre de formaliser ce à quoi nous réfléchissons depuis quelques temps : proposer des actions différentes qui ne soient pas les mêmes que celles déclinées dans le cadre du comité exécutif. Les professeurs proposés sont les professeurs principaux des classes de 6e qui ont déjà travaillé sur les PPRE passerelles.

Tout cela demande de l'investissement, du travail, de la pédagogie. Parfois les professeurs s'essoufflent, il faut le dire, surtout les enseignants aux multiples casquettes (PP, professeur référent, intervenant dans l'AP, l'accompagnement éducatif, l'école ouverte...) Mais, à côté de cela, ils obtiennent de très bons résultats : 84,4% des élèves ont été reçus au Brevet. Seuls 5 élèves n'ont pas validé le palier 3 du socle commun de connaissances et de compétences : il s'agissait d'élèves armés d'une réelle mauvaise volonté à travailler, et issus de familles dont les problématiques sont particulièrement « compliquées ».

**La relation avec les familles**

Nous avons la chance d'avoir une fédération de parents très active sur le réseau du Doullennais. Ensuite, les relations que l'on peut avoir avec les familles sont comme partout, j'imagine. Il y a des familles avec lesquelles il est très facile de travailler et d’autres avec lesquelles c'est beaucoup plus difficile, voire impossible (environ 5%). Un « espace parents » est dédié aux parents, suite à un appel à projet du conseil général de la Somme. Une soirée sur le thème des conflits que l'on peut rencontrer avec des adolescents a réuni une trentaine de personnes ; en revanche, le thème des dangers d'Internet n'a pas suscité beaucoup d'intérêt, malgré les risques auxquels sont confrontés leurs enfants, notamment ceux liés à l'utilisation des réseaux sociaux tels que Facebook.

La plupart des parents viennent aux réunions parents-professeurs. Ceux que les professeurs n'ont pas pu rencontrer sont ceux qui n'ont pas de véhicule ou qui ne manifestent que peu ou aucun intérêt pour la scolarité de leurs enfants ; le pourcentage des familles qui participent est de l'ordre de 92%.

**Une salle nombreuse et des questions...**

*Q- Les résultats sont impressionnants, est-ce que vous avez une recette ?*

C-L : Certainement la cohésion entre les équipes, la volonté des enseignants à faire réussir les élèves et leur énergie. Beaucoup d'actions d'autre part sont conduites en dehors du temps scolaire comme l'accompagnement éducatif, l'école ouverte, les actions de soutien ou de remise à niveau. Bon nombre de professeurs sont présents toute la journée. C'est un facteur important. L'amicale des personnels, très présente, fédère un état d'esprit positif,

*Didier Bargas* (animateur de la Rencontre) : Ce ne sont pas les dispositifs qui font la différence. C'est le climat scolaire, une direction cohérente et beaucoup d'enseignants motivés.

*Q- Qu'est-ce qui a provoqué le changement ?*

C-L : Il ne s'agit pas d'un changement, mais d'une continuité : mon prédécesseur avait un taux de réussite au brevet un peu supérieur (88%), celui de juin 2013 est un peu moins bon ! Toutefois, le nombre de mentions attribuées est très largement au dessus des résultats de 2012. Le nombre des exclusions de cours a également nettement diminué depuis 2011 ; celles ci y étaient dues à des pratiques d’éviction systématique de la part notamment de deux professeurs contractuels qui ont quitté le collège.

*Q - Est-ce que le turn-over est important ?*

Un gros noyau de professeurs est en poste dans l'établissement depuis longtemps, au moins 6 ans. Le turn-over se fait autour de plus jeunes enseignants qui demandent à partir non pas parce qu'ils ne se sentent pas bien, parce que je pense très sincèrement que l'on se sent bien dans cet établissement, mais parce qu’ils ont d'autres priorités, notamment familiales.

*Q- Le ROLL empêche-t-il le redoublement ? Serait-il pertinent dans d'autres matières ?*

C-L : Les incidences sur le redoublement ne sont pas visibles puisque l'entrée dans le dispositif du ROLL date de cette année. On peut toutefois mesurer l'impact sur les résultats des élèves qui en ont bénéficié et les améliorations sont très sensibles. Comme je le disais, un professeur d'histoire/géographie a relevé en conseil pédagogique que les élèves non « ROLL» ne réussissaient pas aussi bien en compréhension de lecture, donc de consigne. Nous espérons que la dotation en HSE spécifique ROLL pourra être à nouveau attribuée au collège à la rentrée 2014 et que la DHG permettra d'ouvrir le dispositif à l'ensemble des classes de 6°.

*Q- Tous les niveaux en primaire, y compris la maternelle, sont-ils impliqués dans la liaison Ecole-Collège?*

C-L : La réponse est « oui » bien sûr ! Les « créatives » par exemple concernent tous les niveaux et constituent un projet commun particulièrement fort, qui aboutit à de très nombreuses et diverses créations artistiques, autour de l'audio visuel, la peinture, l'utilisation de matériaux, et qui font appel à de nombreuses compétences du socle.

Impossible de citer toutes les actions réalisées sans en oublier mais je pense à un travail récemment réalisé avec une classe de 6e sur un projet de conte repris par la classe de CM2. Les enfants de maternelle apportent les idées. Des élèves de primaire ont créé une fable qui a été illustrée en arts plastiques et racontée aux élèves de 6°. D'autres élèves du primaire écrivent un texte (projet théâtre) et les 6e enrichissent. D'autres actions concernent la lutte contre le gaspillage alimentaire, le potager, le petit déjeuner, le sport...

*Q- Comment s'organise le pilotage du conseil école/collège ?*

C-L : Nous sommes dans la phase de préparation pour que le CEC soit opérationnel à la rentrée 2014. C'est à partir du travail qui se fait déjà dans les sous-commissions du comité exécutif ou lors de rencontres informelles que l'on va pouvoir s'organiser, décliner les actions qui vont être celles du conseil écoles/collège, lequel demeure donc à formaliser.

*Q- Comment la professeure d'Ulis intervient-il dans le ROLL ?*

C-L : Cela se fait en heures supplémentaires ; la professeure y associe les élèves d'ULIS. Dans son temps bien spécifique, elle reprend avec ses élèves ce qui s'est travaillé dans le ROLL. Elle monte d'ailleurs avec ses élèves une pièce de théâtre.

*Q- Quel est le devenir des élèves en 2nd générale ?*

C.L : Je n'ai pas d'éléments chiffrés précis à vous communiquer ce soir sur le suivi des élèves de seconde générale, notamment ceux qui quittent le lycée de Doullens. La majorité des élèves de seconde du lycée de l'Authie restent sur Doullens, c'est une certitude. A noter que ce dernier propose des formations générales, technologiques et professionnelles.

*Q- Quel lien avec les collectivités territoriales ?*

Le collège entretient des relations cordiales avec le Conseil Général et avec la mairie de Doullens. Notre coordonnateur de réseau et le maire de Doullens sont des élus du Conseil Général. Ils sont très régulièrement informés, attentifs et porteurs des difficultés des écoles et du collège. Le CG du département est un partenaire fort pour le collège et soutient bon nombre d'actions que nous mettons en place, notamment les actions culturelles par le biais du PAC Collégiens 80.

Nous essayons toutefois de trouver d'autres partenaires, pour soutenir financièrement les très nombreux projets fédérés au collège.

Récemment, nous avons trouvé un appui auprès du Lion's club. La subvention reçue pour 2014 est conséquente puisqu'elle va permettre de réaliser un projet qui nous tient à cœur, celui de faire participer nos élèves à un séjour pédagogique et linguistique en Écosse.

*Q- Le conseil d'école, le conseil des cycles, le comité exécutif, sur quels temps ont lieu les réunions ?*

C-L : Les réunions ont lieu hors temps d'enseignement, souvent le soir après 17h.

*Q- Et si vous deviez sortir de l'Éducation prioritaire ?*

C-L : Cela serait une catastrophe **!** vraiment !. Si les indicateurs scolaires évoluent positivement, les indicateurs sociaux ainsi que les problématiques familiales restent les mêmes.

L'ouverture intellectuelle et la richesse culturelle proposées dans le réseau permettent aux élèves d'élever leur niveau de connaissances et de valider des compétences du socle commun.

Au niveau du collège, tous les projets, les dispositifs et les actions qui peuvent ainsi être proposées leur permettent également de se sentir mieux écoutés, encadrés, voire d'oublier les soucis familiaux, de se sentir bien dans l'enceinte scolaire, de travailler, d'apprendre, progresser, réussir et c'est bien là l'essentiel.

*Compte rendu rédigé par Brigitte d’Agostini*